AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2020-0513.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 19 février 2021 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-0513

Lot 6 135 629 du cadastre du Québec, chemin des Sommets-du-Nord (Secteur Montfort)

Nature de la demande :

Autoriser la construction d'une maison d'invité qui possédera une superficie au sol de 90 m^2 bien que la réglementation stipule qu'une maison d'invité peut avoir un maximum de 75 m^2 de superficie au sol.

Disposition réglementaire affectée :

Règlement de zonage n° 2017-498, Constructions et bâtiments accessoires, Maison d'invité, article 145, Nombre et superficie : Une maison d'invité peut avoir un maximum de 75 m^2 de superficie au sol, sans jamais dépasser 80% de la superficie au sol du bâtiment principal.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 19 FÉVRIER 2021.

Donné à Wentworth-Nord, ce 4e jour du mois de février deux mille vingt et un.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 4e jour du mois de février deux mille vingt et un.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière